



Direction départementale des territoires

Service sécurité et éducation routières

Mesdames et Messieurs les présidents
d'intercommunalités

Mesdames et Messieurs les maires

Affaire suivie par : Claire DECRAUX
Courriel : ddt-sser-pdasr@ain.gouv.fr
Tel : 04 74 45 62 89

Bourg en Bresse, le

- 2 MAI 2024

Mesdames et Messieurs les présidents de communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les maires,

La sécurité routière figure au rang des politiques prioritaires de l'État et du Conseil départemental ; et pour cause en 2023, 40 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Ain et 505 ont été blessées au cours des 381 accidents corporels recensés.

Dans notre département, le pôle sécurité routière État – Conseil départemental mène de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation afin de lutter contre l'insécurité routière. Elles sont en grande partie animées par les intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR) auprès de tout public : établissements scolaires et d'enseignement supérieur, entreprises, associations, administrations, collectivités, établissements de santé, dans l'espace public, etc.

En 2023, le pôle sécurité routière a mené 60 actions de prévention et de sensibilisation sur l'ensemble du département, et le calendrier 2024 de ces opérations pourrait en compter plus encore. Nos seize IDSR œuvrent à titre bénévole, en fonction de leurs disponibilités.

Aujourd'hui, il est nécessaire de compter sur davantage de volontaires afin d'augmenter notre capacité de prévention et de sensibilisation. Nous souhaitons donc lancer une campagne de recrutement départementale.

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation afin de la relayer auprès de vos administrés *via* :

- votre site internet ;
- votre journal municipal ou intercommunal ;
- vos réseaux sociaux ;
- vos panneaux à messages variables si vous en disposez ;
- l'apposition dans des lieux recevant du public d'une affiche.

Vous trouverez, en annexe de ce courrier, un kit de communication complet que vous pourrez vous approprier afin de maximiser la portée de cette campagne de recrutement, dont nous partageons l'objectif final : modifier les comportements pour rendre la route plus sûre.

C'est ensemble que nous parviendrons à faire reculer l'accidentalité. Nous vous remercions par avance de votre implication dans ce projet.

Enfin, nous vous rappelons que le pôle sécurité routière se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets liés à la prévention routière. Vous pouvez contacter nos équipes à l'adresse ddt-sser-pdasr@ain.gouv.fr

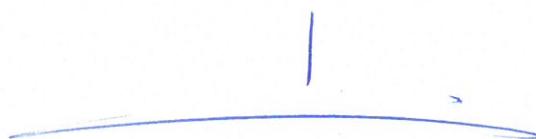
Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les présidents de communautés de communes, Mesdames et Messieurs les maires, l'assurance de notre considération distinguée.

La préfète



Chantal MAUCHET

Le président du Conseil départemental



Jean DEGUERRY